

fin de MARIAGE GOY-GRANGE

au juge de paix du canton, Claude Paul Marie Blanchon, puis transmis au maire de Larajasse, où devait se faire le mariage. «Lesquels actes et jugement ont été paraphés par la future et par nous (le maire), demeurant annexés au présent registre, faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées...» Le mariage a donc bien pu avoir lieu, après publication des bans les deux dimanches précédents, dans les deux communes. Heureusement ! mais d'où vient l'erreur ?

L'ACTE DE NAISSANCE

Voici l'intégralité de l'acte de naissance d'Antoine (tte) Grange en date du lundi 24 mars 1823.

« L'an Mil huit cent vingt trois le vingt quatre du mois de mars à midi, Pardevant nous maire officier de l'Etat Civil de la commune de Larajasse canton de Saint-Symphorien département du Rhône Est comparu Joseph Grange âgé de vingt deux ans cultivateur demeurant au lieu du Plat Lequel nous a présenté un enfant de sexe Masculin né hier à quatre heures du soir de lui déclarant et de Marie FARLEY son épouse et auquel il a déclaré vouloir donné le Prénom d'Antoine. Les dites déclarations et Présentations faites en présence de Joseph Goutagny âgé de 70 ans et de Antoine Vernay âgé de 36 ans tous cultivateurs domiciliés au lieu des Roches voisin du dit Grange. Ledit Joseph Goutagny a signé avec nous le présent acte, non le dit déclarant ni le dit Vernay pour ? Le savoir de ce enquis après que lecture de présent acte leur a aussi été faite.

En dessous les deux signatures : Goutagny et Bruyas maire».

ERREUR INCOMPREHENSIBLE

Nous avons essayé, sans y parvenir, de comprendre la source de l'erreur. On peut cependant faire la constatation que la « lecture du présent acte » n'a pas été faite avant les signatures. Sinon, Grange, Goutagny et Vernay auraient signalé l'erreur. Et sans doute le maire. A moins d'imaginer que le père ait trompé tout le monde. Si des lecteurs ont leur idée, qu'ils nous la transmettent (1). Pour nous, le mystère reste entier.

(1)citescopie@orange.fr ou CP 184 Bd Grange- Trye 69590 ST-SYMPH / COISE

FEVRIER 1916 (suite)**AU FRONT ET AU PAYS**

Les nouvelles d'après les courriers de Stéphanie (SB) et d'Eugène Besson (EB), de Marie Grange (MG) et des informations du quotidien lyonnais l'Express (EX).

Dim 20 février 1916 - (MG) - L'abbé Joseph (=Grange, frère d'Eugène) est venu dire la messe à l'hôpital car le prêtre de la Neylière ne pouvait pas. Il a suggéré à Marie d'aller à la foire aux échantillons de Lyon qui se déroulera du 1er au 15 mars.

Après-midi aux Rameaux. Pépé (=petite fille de Marie, 5 ans) a ramassé des primevères et une violette. »

(SB) - « Le Père Fraisse de la Neylière ne va pas bien mieux, à ce qu'a dit le concierge... La journée a été assez belle, les chazellois sont venus se promener...

A la tombée de la nuit, nous sommes allés chez la Mère, ... elle va toujours de mieux en mieux. **La tante Molière** est bien allée la voir un moment. **La Besson** est paraît-il bien fatiguée, elle a son lit à la cuisine. **Besson** est tout ennuyé... »

Lun 21 - (EB) - « Je suis allé hier au soir avec les muletiers aux postes où sont nos mitrailleurs. J'ai traversé un village que l'on appelle Chenicourt (=à l'est de Pont-à-Mousson). Il n'y a plus une seule maison debout, juste que l'Eglise qui n'a pas grand chose de mal. Les boches sont très près. Ils n'ont juste que la rivière à traverser, qu'on appelle « la Seille ». Ils bombardent presque tous les jours. Aujourd'hui, nous avons eu deux hommes qui sont été touchés ; l'un a les 2 jambes broyées et l'autre a été touché à la tête. Enfin, c'est à la volonté de Dieu à celui que ça tombe. »

(EX) - Dans l'éditorial de l'Express.

« Quant au front de Verdun, l'attaque aujourd'hui serait, de la part des Allemands, une de ces folies qui se payent ordinairement très cher. »

(EX) - Paiement des allocations militaires pour la période du 18 janvier au 14 février, salle de la mairie à 6h. Apporter la monnaie en appoint.

Mar 22 - (SB) - « Pierre Badoil repartait tout à l'heure. Mme Bazin me disait qu'il était avec son beau-frère... C'est sans doute l'aîné des Bazin, celui qui venait souvent là... »

Mer 23 - (MG) - Jean-Marie Bruyère est en permission. « Un peu de partout maintenant les choses se mblent se gâter. » Vilain temps, donc marché calme.

Jeu 24 - (MG) - Voilà deux jours qu'il neige presque sans discontinuer. Air vif et gel la nuit.

« Je continue à soupirer après les jours ensoleillés qui nous délivreront les jeudis de la petite marmaille qui me fait faire au moins 3 douzaines de péchés d'impatience tous les jours où il fait mauvais temps. »

Sam 26 - (MG) - « La neige a commencé à fondre, d'où gabouille. Mort du mari d'une cousine d'Antonia (=employée de maison) de St Denis, interné en Suisse.

Chez **Fayolle de Coise** ont appris la mort officielle de leur fils mort le 14 septembre 1914 dans la Marne (voir encadré).

Enterrement demain de **Viricel**, père de notre bonne employée chez **Grangy** : malade depuis longtemps.

Que se passe-t-il donc du côté de Verdun ? On signale déjà une victime : **Giraud de Pomeys**, café à côté de l'église (voir encadré). »

Dim 27 - (MG) - L'abbé Imbert arrive en permission samedi et restera jusqu'à lundi. Mr Anier en permission.

Mme Dussud de la Guilletière,

« femme de notre sergent » vient de mourir, toute jeune, une quarantaine d'années, des suites d'une mauvaise bronchite.

Enterrement de **Vernay** le sourd, jardinier à la Guille.

« Ceux qui ont leurs soldats du côté de Verdun sont bien ennuyés. Quelle terrible lutte s'y poursuit. Il y en a beaucoup d'ici et personne n'a de nouvelles. Espérons que la soi-disant dernière offensive des allemands, ceux-là recevront une magistrale frottée qui calmera leur ardeur pour un moment, même pour toujours. Si Dieu veut être avec nous, et Il ne peut pas être avec des barbares comme le sont

suite page 4

FAYOLLE - Il s'agit d'Antoine Marius Fayolle, du 22ème RIC, tué le 14 septembre 1914 à Virginy (Marne). Né en 1893 au bourg de Coise où son père était propriétaire cultivateur.

VIRICEL - Viricel Jean Etienne, voiturier, rue du Marché, est décédé à l'âge de 53 ans. Epoux de Marie Claudine Maintigneux.

GIRAUD - Jean Marie Giraud, 32 ans, du 10ème R.I., a été tué le 21 février 1916, au lieu de la « Tête à vache » de la forêt d'Apremont (Meuse). A sa naissance, ses parents, Laurent Giraud et Claudine Michel, étaient maçons au bourg.